

**Division de la gestion des rentes**  
100 - 630, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H3B 1S6

### Catégorie d'employé

Col bleu

<b>Renseignements personnels</b>	Prénom	Matricule	Date de naissance			Sexe
Nom			Année	Mois	Jour	F <input type="checkbox"/>
						M <input type="checkbox"/>
Adresse					Code postal	
Téléphone au domicile	Téléphone au travail		Adresse électronique			

### A. Information relative au rachat de service passé

#### 1- Veuillez cocher, parmi les choix présentés ci-dessous, le type de rachat que vous désirez effectuer

- Rachat de temps travaillé avant adhésion                       Période d'invalidité de courte durée (ayant débuté à compter de 2015)
- Absences et congés pour des raisons familiales ou parentales  
(maternité, paternité, adoption, congé parental et autres)

#### 2- Veuillez préciser la période d'absence :

Du            Année    Mois    Jour                      Au            Année    Mois    Jour

\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_                      \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_

#### 3- Veuillez inscrire tous les renseignements supplémentaires qui pourraient être utiles lors de la recherche des périodes de service passé admissibles à un rachat (fonctions, services, anciens matricules, transfert d'acquis avec un organisme externe) :

---



---



---

4- Des périodes de service passé font-elles présentement l'objet d'un rachat ?     Oui     Non

### Note

- Veuillez accompagner votre demande du plus récent avis de cotisation que vous a fait parvenir l'Agence du revenu du Canada, **sans quoi nous ne pourrions procéder au traitement de votre dossier.**
- Dans le cas des absences pour des raisons familiales ou parentales, veuillez joindre une copie du certificat de naissance du ou des enfants, **sans quoi nous ne pourrions procéder au traitement de votre dossier.**
- **Veillez prendre note que nous ne pouvons estimer le délai de traitement de votre demande de rachat, considérant que la quantité de demandes reçues fluctue continuellement.**
- **Veillez prendre note que si vous cessez votre participation moins de 90 jours après la date de votre demande celle-ci ne sera pas traitée à moins qu'elle ait déjà été acceptée.**

Signature du participant	Date de la demande
	Année            Mois            Jour

## B. Demande de reconnaissance de service passé à la suite d'une réembauche

Si vous avez cessé votre participation à un régime de retraite de la Ville et que vous êtes réembauché et participez à nouveau à ce même régime, vous pouvez vous faire reconnaître vos années de participation antérieures dans votre nouvelle participation au régime.

### Note

- Vos droits aux prestations de cessation de participation selon votre participation antérieure seront suspendus jusqu'à la prochaine cessation de participation, le cas échéant.
- Tout droit remboursé ou transféré à l'égard de votre participation antérieure devra être remboursé à la caisse de retraite avec les intérêts.

Je désire reconnaître ma participation avant ma réembauche dans ma participation actuelle au régime.

Signature du participant	Date de la demande		
	Année	Mois	Jour

« Nous accuserons réception de votre demande par courrier électronique »